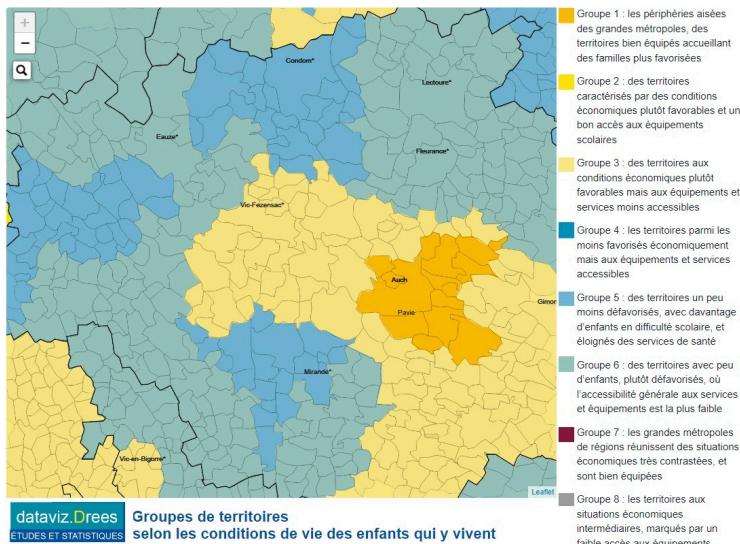


## Quelles sont les communes du Gers où les enfants sont les plus défavorisés ?

La DREES a identifié 11 EPCI, correspondant à 282 communes dans lesquels les enfants sont davantage en échec scolaire et plus éloignés des services publics.



Quelles sont les communes du Gers où les enfants sont les plus défavorisés ?

La direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française produisant des travaux de statistiques et d'études socio-économiques. Elle dépend des ministères sanitaires et sociaux et du ministère de l'Économie et des Finances.

Dans une étude nationale intitulée "Cartographie de la qualité de vie des enfants en France" elle s'intéresse à l'ensemble des départements français et classe les communautés de communes (EPCI) par groupe de 1 à 8 suivant que les conditions de vie y sont favorables ou non pour les enfants.

### L'Est et le Sud Est du département avantagés

La carte interactive publiée sur internet montre que les territoires situés sur un axe L'Isle-Jourdain / Vic-Fezensac, ainsi que ceux situés sur un axe Auch / Masseube sont favorisés, principalement en raison de la connexion à l'agglomération toulousaine, aux voies de communication (N124), au pôle auscitain.

On y trouve les communautés de communes **Coteaux Arrats Gimont, Grand Auch Cœur de Gascogne, Val de Gers, Gascogne Toulousaine, Artagnan de Fezensac et Savès correspondant à 179 communes.**

Pour les **pôles d'Auch et de L'Isle Jourdain**, situés dans le groupe 1 en orange, les territoires sont bien équipés et accueillent des **familles plus favorisées**. Les communes sont situées dans l'influence des métropoles régionales. Ce groupe concentre des caractéristiques économiques et sociales favorables. D'une part, le niveau de vie des familles y est le plus élevé (en moyenne, 1 890 euros par mois au niveau national). C'est dans ce groupe que les enfants ont **le plus souvent un parent cadre** (en moyenne 27 %). D'autre part, les familles vivent moins souvent sous le seuil de bas revenus. Les enfants vivent moins souvent dans une famille nombreuse et ont moins souvent un parent au chômage. De plus, ces territoires jouissent d'une **bonne couverture en équipements et services** : les temps d'accès estimés aux collèges et lycées sont courts, les densités de médecins généralistes et pédiatres sont parmi les plus élevées et l'accessibilité aux places en crèche est plus importante que dans l'ensemble des territoires métropolitains. Par ailleurs, c'est dans ce groupe que **les enfants recourent le plus aux soins** (dentistes, ophtalmologistes, psychiatres, médecins généralistes). Enfin, au niveau scolaire, les enfants **ont moins souvent redoublé** avant l'entrée en sixième et arrêtent moins souvent l'école avant 18 ans.

Les **axes Vic-Fezensac / L'Isle Jourdain et Auch / Masseube** sont dans le groupe 3 en jaune. Comme dans le groupe 1, les logements dans lesquels vivent les enfants sont moins souvent suroccupés et moins souvent anciens. En revanche, **l'accessibilité aux équipements et services est plus limitée**. Les **distances moyennes vers les collèges et lycées sont plus importantes** que dans l'ensemble des territoires du groupe 1. L'accessibilité aux crèches et aux médecins généralistes est également plus faible. Au niveau scolaire, les enfants arrêtent moins souvent l'école avant 18 ans et sont également moins souvent en retard à l'entrée en sixième. Ainsi, en moyenne, seuls 2 % des 16-17 ans ont quitté l'école, seuls 7 % des élèves de sixième ont redoublé au moins une classe, contre respectivement 4 % et 9 % sur l'ensemble des territoires.

### Le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest défavorisés

A contrario, les deux autres tiers du département, sont modérément à largement défavorisés.

On y trouve les communautés de communes **Armagnac Adour, Aire-sur-l'Adour (partiellement sur le Gers), Bas Armagnac, Bastides de Lomagne, Bastides et Vallons du Gers, Cœur d'Astarac en Gascogne, Astarac Arros en Gascogne, Grand Armagnac, Tenarèze, Lomagne Gersoise, Deux Rives (partiellement sur le Gers) correspondant à 282 communes.**

La **zone 5 en bleu** comprend des **territoires ruraux** éloignés des services de santé. Situés pour l'essentiel dans les communes rurales. Ce groupe de territoires accueillent des **familles économiquement moins favorisées**. Les enfants vivent plus souvent dans des familles **sous le seuil de bas revenus et ont plus souvent un parent au chômage**. À l'inverse, ils ont moins souvent un parent cadre. La part d'enfants ayant un parent cadre est en moyenne de 8 %, contre 15 % pour l'ensemble des territoires de France métropolitaine. **Les niveaux de vie sont plus faibles que dans l'ensemble des territoires**

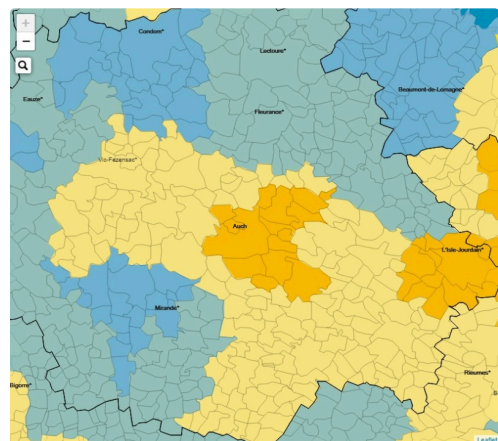
**arrêtent plus souvent l'école avant 18 ans et sont plus souvent en retard à l'entrée en sixième.**

La **zone 6 en vert clair** comprend des territoires qui comptent peu d'enfants, et ont aussi **la plus faible accessibilité aux services et équipements**. La part des enfants au sein de la population est plus faible dans ce groupe qu'ailleurs, et en baisse depuis 2009. Ce groupe de territoires présente plusieurs caractéristiques communes avec le groupe 5, notamment en matière économique. Les familles vivent plus souvent sous le seuil de bas revenus et leurs niveaux de vie y sont plus faibles qu'ailleurs. Les enfants ont plus souvent un parent au chômage et moins souvent un parent cadre. Toutefois, comme dans le groupe 5, le niveau de prix des achats immobiliers, rapporté au niveau de vie des familles, est plus réduit que dans l'ensemble des territoires métropolitains. Comme dans le groupe 5, l'accessibilité aux soins est plus limitée que dans l'ensemble des territoires. Les recours moyens aux soins (médecins généralistes, pédiatres, dentistes, ophtalmologues et psychiatres) y sont également parmi les plus faibles (Chaput et Vergier, 2017). À cela s'ajoute **une accessibilité aux autres équipements et services encore moins bonne** que dans le groupe 5 : moins de places accessibles en crèche, auprès d'assistantes maternelles ou à l'école, **des temps d'accès aux communes des collèges et lycées les plus proches plus importants. Au niveau scolaire, les enfants de ces territoires sont plus souvent en retard à l'entrée en sixième et arrêtent plus souvent leurs études avant 18 ans**. Les effectifs par classe sont toutefois moins élevés qu'ailleurs. Enfin, le nombre de licences sportives délivrées pour cent enfants est également plus faible.

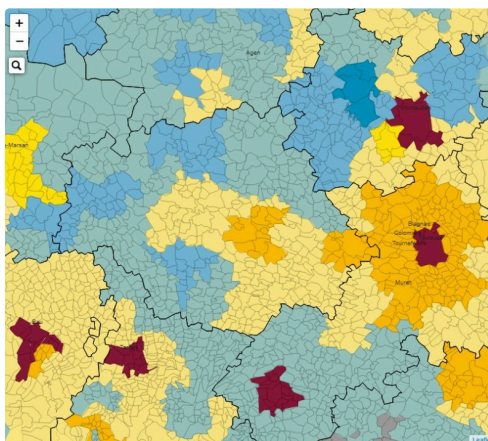
#### Des différences au sein d'un même EPCI

Si la cartographie et l'étude de la DREES présente des tendances et une moyenne au sein d'une communauté de communes (EPCI), la situation peut y être contrastée à l'intérieur, suivant la taille de la commune visée et son éloignement des autres territoires plus attractifs / favorisés. il faut donc tenir compte de cela.

De même, l'analyse de chaque groupe (couleur) est la même pour l'ensemble du territoire national. Il convient de prendre en compte que le territoire gersois peut avoir des particularités propres même si les caractéristiques observées répondent aux critères de constitution des groupes.



Gers.jpg



zoom\_out.jpg